



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE MERCREDI 5 AOÛT 2020 – 18 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le 5 août 2020 à 18 h, par visioconférence, siégeant sous la présidence du maire suppléant, monsieur Guy Bédard, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 3 août 2020, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

- Madame la conseillère Louise Allie, district 1
- Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
- Madame la conseillère Odette Martin, district 3
- Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
- Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
- Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6
- Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
- Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :

- Madame Cathy Goyette, directrice générale adjointe
- Madame Marilyne Tremblay, greffière

Est absente :

- Madame Diane Lavoie, mairesse

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h;

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance.

2020-08-328

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Odette Martin;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Luc Cossette;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2020-08-329

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – BOKAL – AIDE FINANCIÈRE – VERSEMENT – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit que la Ville peut accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Bokal, une épicerie autosuffisante, s'est récemment implantée à Beloeil, au 245, rue Duvernay;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beloeil désire favoriser l'implantation d'une entreprise structurante pour la rue Duvernay;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Renée Trudel;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;

D'autoriser le versement d'une aide financière d'un montant de 25 000 \$ à l'entreprise BOKAL, dès l'ouverture de l'épicerie au public.

D'autoriser l'appropriation d'un montant de 25 000 \$ provenant du surplus accumulé affecté à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2020-08-330

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 03;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;
APPUYÉ par Madame la conseillère Louise Allie;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait à Beloeil, ce 5 août 2020.

GUY BÉDARD, maire suppléant
Président d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière



Ce procès-verbal a été approuvé à la séance ordinaire du conseil de cette ville le 24 août 2020.

GUY BÉDARD, maire suppléant
Président d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, greffière